

**CGT – CFDT – CFTC – SNFORT – CGC**

## **LES CADRES EN COLERE !**

Les cadres de Radio France ont apprécié la manière dont la Direction Générale les tenait en considération.

Autant que les mesures salariales, largement en deçà de leurs légitimes attentes, c'est aussi la méthode employée qui est inacceptable. Ils ne souhaitent pas donner un blanc-seing à la Direction concernant une partie de leur salaire.

Ils attendent de la Direction qu'elle réponde à leur demande lors de la négociation qui se tiendra mercredi 21 juin à 9h00 pendant le délai légal de 5 jours.

Si la Direction n'entend pas leur mécontentement, ils seront en grève **jeudi 22 juin** et se retrouveront en **Assemblée Générale à 10H studio 103**.

La Direction doit entendre aussi les cadres !

Paris, le 20 Juin 2006